

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 32 (1944)

**Heft:** 671

**Artikel:** L'assurance-vieillesse et les femmes

**Autor:** Gueybaud, J.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-265288>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

<p><b>DIRECTION ET RÉDACTION</b> M<sup>lle</sup> Emilie GOURD, Crêts de Pregny</p> <p><b>ADMINISTRATION</b> M<sup>lle</sup> Renée BERGUER, 7, route de Chêne Compte de chèques postaux 1. 943</p>	<p><b>Organe officiel</b> des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p><b>ABONNEMENTS</b> SUISSE 1 an Fr. 6.- 6 mois 3.50 ETRANGER 8.- Le numéro... 0.25</p> <p>Les abonnements partent de n'importe quelle date</p> <p><b>ANNONCES</b> 11 cent, le mm. Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées</p>
---	--	--

A vingt ans, on reçoit,  
à trente, on échange, à  
quarante, on partage, et  
à soixante ans, on donne.  
PENSÉE D'UNE INCONNUE.

## Pour préparer l'après-guerre...

Enfin!... et certainement sous la pression de l'opinion publique, qui se demandait ce que nous attendions pour nous mettre à l'œuvre dans la tâche de reconstruction qui s'impose, le Conseil Fédéral est sorti de son mutisme, et a annoncé ses projets. Ceux-ci, et comme le savent tous nos lecteurs, sont d'abord de proposer une somme de cent millions<sup>1</sup> pour venir en aide aux populations sans ressources, ruinées et affamées, et dans un dénuement dont nous ne pouvons avoir aucune idée. Puis le Comité, dont on parlait sous le manteau, et appelé du nom de son président, ancien Conseiller fédéral, le « Comité Wetter », a été constitué (nous nous demandons si l'on a appelé des femmes à en faire partie?...), mais avec une mission, non pas centralisatrice et bureaucratique, mais beaucoup plus intelligente de coordination des activités des organisations privées, qui, elles, et non pas ce Comité, exécuteront la tâche. On ne peut qu'applaudir à cette conception de la collaboration officielle et officieuse, qui est bien dans nos traditions et ne peut que donner les meilleurs résultats.

Mais par où commencer cette tâche formidable? quelle en est la partie la plus pressante? et comment attaquer tout à la fois, quant tout est urgent à fournir: aliments vêtements, médicaments, logements? quand pendant des années la population de certaines régions sera obligée de vivre dans des baraques; quand il y a presque partout impossibilité de cuire des aliments, faute des plus sommaires et plus indispensables ustensiles? Disons tout de suite qu'une mesure de sagesse a été décidée, celle de limiter à un rayon de 300 kilomètres autour de nos frontières la région à secourir par nous; pas question donc d'atteindre Paris ou Marseille, mais bien par exemple Lyon et ses alentours. Car il faut compter avec les difficultés de transport, l'impossibilité d'utiliser les voies ferrées, si bien que chaque organisation de secours est obligée de s'assurer ses propres camions pour ses envois les plus urgents en vivres, en savon, en ustensiles, en médicaments, en matériaux (on a lu par exemple, tout récemment, que la Suisse venait d'envoyer 100.000 m<sup>2</sup> de verre de vitres à Lyon en vue de préserver du froid cet hiver les habitants d'innombrables maisons bombardées).

Mais l'aide matérielle, si elle peut beaucoup, n'épuise cependant pas notre concours, et l'aide d'être humain à être humain est d'importance primordiale. Aide éducative aux enfants abandonnés (on compte actuellement, rien qu'en Suisse, 5000 enfants Juifs sans personne pour s'occuper d'eux, et il suffit de songer aux horreurs des déportations et des massacres pour multiplier de façon effrayante ce chiffre); et c'est là un travail délicat à accomplir, avec un tact qui doit tenir compte des susceptibilités nationales. Rééducation aussi des enfants, dont la ligne de vie a été complètement faussée et désaxée par la nécessité de mentir, de frauder, de dissimuler; rapatriement des prisonniers de guerre et des travailleurs emmenés de force; secours aux enfants actuellement réfugiés en Suisse; reconstruction de villes, non plus du seul point de vue matériel, mais de celui de l'importance pour la vie familiale de recréer des foyers; aide aux mutilés (et ainsi *Pro Infirmis* pense que ses expériences pourront être utiles); et cette liste qui pourrait s'allonger encore ne nous donne qu'une faible idée des tâches épuisantes qui réclament notre concours.

(La suite en 2<sup>me</sup> page). E. Gd.

<sup>1</sup> Ce chiffre peut paraître considérable à première vue, et c'est certainement la première fois que notre pays fait don d'une somme pareille. Mais en regard de l'immensité effrayante des besoins, en regard aussi du fait que chaque jour de mobilisation nous coûte, à ce que l'on assure, cinq millions... c'est peu, et l'on comprend que ce don doive être complété par ceux de tous, des cantons, des communes, des grandes entreprises industrielles et commerciales... et aussi des particuliers. (Réf.)

## L'idée marche... en France

### Une femme chef de cabinet du Préfet de Marseille

On nous communique, en effet, la nomination au *Bulletin officiel* de la République à Marseille, de M<sup>me</sup> Contamin aux Fonctions de chef de cabinet du nouveau Préfet délégué à la Ville de Marseille. Espérons que ce cas ne restera pas isolé.

### Travail féminin

Une ordonnance datant du 9 septembre dernier annonce, entre plusieurs autres, l'abrogation du décret édicté contre le travail des femmes en 1940, et réintègre dans leurs fonctions, certaines fonctionnaires et agentes.

### Chez les femmes de la métallurgie lyonnaise

L'un des journalistes suisses, qui a participé à la visite de notre presse à Lyon, rapporte ainsi sa visite à une grande Assemblée féminine.

...Avec Burtin, nous sommes introduits dans une salle où se déroule une grande Assemblée de femmes.

— Les femmes métallurgistes de Lyon, précise notre camarade.

De fait, c'est une femme qui parle maintenant. C'est la secrétaire du Bureau; elle est écoutée attentivement, souventes fois interrompue par des applaudissements.

...L'on nous dira sans doute que le fait de cette Assemblée d'ouvrières n'a rien d'extraordinaire, et que dans de nombreux pays du monde, l'on en voit tous les jours de pareilles. Ailleurs, oui, sans doute. Mais chez nous, en Suisse?...

### Avant les élections

L'on a publié récemment la décision du Conseil des ministres concernant les élections aux Conseils municipaux et aux Conseils généraux, devant avoir lieu avant le 1<sup>er</sup> février 1945. Il est ainsi répété expressément ce qu'avait déjà annoncé le général de Gaulle, soit que les femmes seront électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes.

## La bonne aventure

La « distribution » a lieu cet après-midi à 16 heures.

A 16 heures, dans le hall de cette salle de paroisse, toutes ces dames se sont rassemblées et attendent, sans presque parler, avec des visages absorbés. Derrière elles, là, de l'autre côté de la porte, on entend un brouhaha de voix enfantines. Elles sont là, une centaine, quelques-unes élégantes, la plupart très simples. Les unes ont amené leurs enfants. Les unes sont jeunes, les autres âgées. Mais toutes ont une expression d'attente, émue ou heureuse, comme d'un grand événement... Et quand la porte s'ouvre, et qu'apparaissent ces petits qu'elles sont venues chercher, elles avancent toutes, attirées comme par un aimant.

Si vous voulez voir de beaux visages humains, des visages qui reconfortent, allez assister à la « distribution » des petits enfants venus des pays douloureux, que la Croix-Rouge confie à nos foyers. (Ou mieux, allez chercher un!).

Il y a là des visages radieux de femmes qui, peut-être, n'ont pas d'enfant et en qui soudain s'épanouit une maternité. Il y a des visages bouleversés de femmes qui, peut-être, n'ont plus d'enfant et revivent, en pleurs, un souvenir poignant. Il y a les beaux et fermes visages de femmes en cheveux qui, traînant déjà deux gosses, s'emparent de la main d'un nouveau avec simplicité et décision et partent avec cette nouvelle charge.

Il y a aussi les étonnants petits visages de ceux qui arrivent, prodigieusement concen-

### Aux armes! citoyennes!...

L'une des héroïnes du film anglais sur le Service Territorial féminin (R.T.S.) qui, traduit en français par «Aux armes! citoyennes» va passer ces jours dans les cinémas suisses. (Voir le feuilleton, page suivante).



Cliché Mouvement Féministe

## Promotions civiques

### A Genève aussi, enfin, pour les jeunes filles!

Grâce aux démarches menées avec patience et doigté par le Comité du Centre de Liaison des Sociétés féminines, et grâce à l'amabilité du Conseiller administratif délégué, la célébration de la majorité civique aura lieu, cette année, pour les jeunes filles comme pour les jeunes gens. Bravo! La cérémonie a été fixée au dimanche 26 novembre, à 15 heures, au Victoria-Hall, qui est, paraît-il, la seule salle assez vaste pour contenir les participants que l'on évalue nombreux. Nous attirons tout spécialement l'attention sur cette cérémonie des jeunes filles et jeunes femmes nées en 1925, espérant qu'elles répondront en nombre à l'appel qui leur sera adressé, et qu'elles comprendront la valeur de l'engagement moral qu'elles seront appelées à prendre. Nous reviendrons d'ailleurs sur cette manifestation.

trés, prodigieusement maître d'eux-mêmes: bouches serrées, larmes retenues, traits tendus pour dissimuler leur immense émoi de miches arrachées au nid et trimbalés dans le malheur, devant cette nouvelle angoisse: la réception d'inconnus. Mais alors, devant ces visages-là, des sourires naissent, des larmes perle, des mains se tendent, des mamans se penchent. Et sur les minois enfantins, une détente passe, une bouche laisse échapper un demi-sourire, un œil noir une aillade claire, des cils recourbés une grosse larme. Et le chaud courant de ces sympathies humaines, qui naissent et s'élancent à la rencontre l'une de l'autre, vous pénètre soudain d'une onde puissante.

Un papa aussi passe, acroché à une valise et poussant un ou deux moutards encombrés d'étranges paquets, d'épiques paquets... Et lui aussi a cette moue d'importance maternelle, cette moue que prennent peu à peu, la première émotion passée, toutes ces bouches de femmes, fermées sur leur nouvelle responsabilité. Même pour quelque temps, ce n'est pas une petite chose que la charge d'un enfant. « Cela engage plus loin qu'on ne pense ». Et qui sait pour quelques-unes jusqu'où vont les projets formés pour cet enfant, cet enfant qui est aussi un tel enrichissement...

Cette aventure-là, plusieurs femmes de notre pays la vivent. Et c'est de telles aventures que se reconstruira le monde. Alors, même s'il en est d'autres... ne serait-ce pas de celles-là surtout qu'il importerait maintenant de parler?

SIMONE PIERRE.

## L'assurance-vieillesse et les femmes

(Notes prises selon l'exposé de Mlle A. Quinche, présidente de la Commission d'études législatives de l'Alliance, présenté à l'Assemblée générale de Zurich)

Bien des gens croient qu'il existe déjà un projet fédéral officiel d'assurance-vieillesse et survivants, alors que l'on n'en est qu'aux premières études, et que la Commission d'experts — dans laquelle nos grandes Associations féminines n'ont pas réussi à obtenir la nomination d'une femme — s'est réunie pour la première fois au mois de juin seulement. En revanche, des projets émanant de plusieurs cantons (Genève, Vaud, Argovie, et Berne) ont déjà vu le jour, qu'il est utile pour celles qui préoccupent ces problèmes de suivre avec attention.

Car la question de l'assurance-vieillesse et survivants est de toute importance pour les femmes, le chiffre des femmes âgées étant — dans ce domaine-là aussi — plus considérable que celui des hommes: alors que l'on compte qu'il y aura en 1945, 160.000 hommes bénéficiaires d'une assurance-vieillesse, les femmes des mêmes catégories d'âge seront de 40.000 unités plus nombreuses, soit au total 200.000, parmi lesquelles il faut compter 100.000 veuves. De plus 120.000 orphelins bénéficieront aussi de l'assurance. En outre les femmes éprouvent une difficulté plus grande que les hommes à assurer leur vieillesse: leurs salaires sont en général inférieurs aux salaires masculins; en général aussi, elles sont maintenues dans des postes subalternes, donc moins rétribués; fréquemment elles sont obligées de renoncer à leur travail lorsqu'elles se marient, etc. Et comme si ces difficultés n'étaient pas déjà suffisantes, la tendance se manifeste très fortement de leur payer des rentes inférieures à celles des hommes, comme cela est malheureusement le cas dans les trois cantons (Bâle, Appenzell et Glaris) qui possèdent déjà une assurance-vieillesse, — dont les rentes, pour le dire en

ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE

## RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS  
MOLARD, 11

GENÈVE

passant, sont modiques. L'on a pu lire dans notre avant-dernier numéro une correspondance prouvant qu'en France deux très importantes caisses de retraite en tous cas pratiquaient l'égalité entre les sexes en payant les mêmes rentes aux femmes et aux hommes, et sans que ces caisses aient pour cela fait faillite, comme on le prétend couramment autour de nous! c'est là un précédent à relever pour répondre à des projets dangereux pour nous dont on ne parle que trop!

Tout ceci prouve combien il est du devoir des femmes de se tenir au courant de tout ce qui touche à l'assurance-vieillesse, dont l'intérêt pour elles n'a pas besoin d'être démontré. D'autres problèmes d'un ordre plus général se posent aussi: quel sera le taux des rentes versées? la tendance actuelle étant de le fixer plus haut que cela n'était le cas dans le précédent projet fédéral. L'assurance-vieillesse sera-t-elle basée, comme on le demande dans de nombreux milieux, sur le système des caisses de compensation plutôt que sur celui de la capitalisation qui nécessite des fonds considérables? Comment les caisses déjà existantes seront-elles intégrées dans cette assurance fédérale? Quelle sera la situation des veuves âgées de moins de 65 ans (âge prévu pour bénéficier de l'assurance) et qui n'ont pas d'enfants mineurs pouvant profiter des rentes versées aux orphelins? Des rentes seront-elles versées à des enfants illégitimes? Les femmes mariées doivent-elles être exonérées du paiement des primes, puisqu'en cas du décès de leur mari, c'est l'assurance-survivants qui fonctionne?... on peut se rendre compte par cette énumération à quel point tous ces problèmes touchent à la structure sociale en général, et par là de la place qu'ils doivent tenir dans nos préoccupations.

J. GUEYBAUD.

## La situation sociale de l'infirmière allemande

Les infirmières de la Croix-Rouge allemande sont groupées en 73 associations correspondant aux «Foyers-écoles». Chacun de ces foyers offre aux élèves la possibilité de recevoir une excellente formation professionnelle.

Cette institution des Foyers-écoles pour les infirmières de la Croix-Rouge allemande implique l'aide à l'infirmière, sous toutes ses formes. Les infirmières sont logées, nourries, habillées, chauffées, éclairées et blanchies gratuitement. Elles trouvent de plus dans ces Foyers un centre commun qui les assure contre la maladie, l'infirmité et la vieillesse. En cas de maladie, les soins les meilleurs (hos-

Bulletin d'information des infirmières de la Croix-Rouge.

## HOTEL COMTE VEVEY - LA TOUR

Confort - Belle situation - Jardin

## L'Eternelle mineure

Quelques impressions sur un film anglais, intitulé en français

«AUX ARMES! CITOYENNES»

décrivant la vie des A. T. S. (Services auxiliaires de l'Armée) qui passera sous peu sur les écrans suisses.

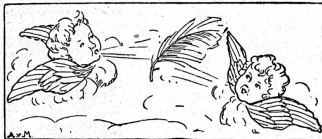
L'auteur de ces lignes: Chère amie, je viens de voir un film sur les A. T. S. (Service auxiliaires de l'Armée); le titre anglais est: The Gentle Sex, comment le traduire en français? Une amie genevoise: Mais c'est clair, ma chère: L'Eternelle mineure, naturellement.

C'est vrai qu'au début ce film nous fait songer à l'éternelle mineure d'antan. Il commence par une liste, brodée au point de croix, de la distribution du film, et, comme la date de 1838 apparaît, une voix dit: «Quelle que soit la situation dans laquelle une femme soit placée dans la vie, on attendra d'elle modestie, humilité, obéissance et soumission».

Nous voyons alors ces «modestes» personnes — elles sont sept pour être exacte — prendre congé de leurs parents à la gare, monter dans un train et arriver dans un cantonnement de A. T. S. «quelque part» en Angleterre. En des scènes rapides, plus passionnantes qu'un roman d'amour ou d'aventures, ce film nous montre comment une femme devient un soldat. J'ai eu le privilège de le voir en compagnie de plusieurs officiers des Forces de Sa Majesté Britannique, et leurs réactions m'ont fait comprendre, mieux que je ne l'aurais fait autrement que, dans l'ar-

pitalisation et traitement) leur sont assurés jusqu'à rétablissement complet, aux frais du Foyer-école, de sorte qu'elles ne sont pas obligées de contracter une assurance-maladie. Ces organisations s'occupent en outre de leur trouver du travail. C'est le Foyer qui établit les contrats de travail avec les cliniques, hôpitaux, maisons de santé et autres institutions désireuses d'engager les services d'une infirmière de la Croix-Rouge. Celles-ci touchent un salaire. C'est le Foyer qui choisit parmi les infirmières qui lui sont affiliées celles qui lui paraissent les plus aptes à remplir tel ou tel poste. Ce système présente de grands avantages pour l'employeur et pour l'employé, car il est tenu compte des désirs de l'un et de l'autre. Au cas où le choix ne donne pas satisfaction, un échange est toujours possible.

Les membres des Foyers-écoles sont donc débarrassés de tout souci matériel. Elles sont garanties contre le chômage et, conformément aux lois en vigueur, la Croix-Rouge allemande garantit à ses infirmières une rente viagère, en même temps qu'une assurance contre les accidents et les maladies professionnelles. En outre, elle leur accorde une pension supplémentaire pour leurs vieux jours, versée à l'âge de 65 ans révolus ou, en cas d'invalidité permanente, au bout de dix années de service. Celles qui le désirent peuvent être admises dans un Foyer pour infirmières âgées.



## DE-CI, DE-LA

### Nos musiciennes.

«Musique descriptive et pittoresque...» cette indication notée sur le programme du récital de piano de M<sup>lle</sup> J. Perottet (Genève) fut encore soulignée par l'artiste, qui résuma, au commence-

## Une Française parle du vote des femmes

Prenant la parole devant le Conseil National de la Résistance, Mme Madeleine Marion, d'abord rappela les paroles du Général de Gaulle, lorsqu'il annonça que les femmes partageraient désormais avec les hommes de France les lourdes responsabilités publiques. Et l'oratrice d'estimer que c'est justice. «Puisqu'elles ont pris part à la libération du pays, les Françaises doivent prendre part à sa reconstruction. Déjà, par reconnaissance envers les Parisiennes, on vient de nommer à Paris cent conseillères municipales et plus de vingt d'entre elles sont déjà entrées en fonction, dont deux sont des femmes de fusillés».

«C'est une première étape, qui répare une injustice qui ne pouvait que surprendre dans le pays de la justice et de l'égalité. Vingt nations ont devancé la France en accordant aux femmes le droit de vote. Les Françaises l'ont gagné au cours de cette guerre, de toutes manières, par la part active qu'elles ont prise

ment de la soirée, les débuts de la musique descriptive avant d'en donner au piano une suite d'exemples typiques: Haendel, Bach, Liszt, Saint-Saëns, Debussy, Dalcroze, puis Frank Choisy, Gerber, Poldini, A. Mottu, et enfin, hors programme, une brillante «bourrée» écrite pour la main gauche.

Toutes ces pièces, variées et pittoresques, furent rendues avec un sens très net de l'esprit qui s'en dégage et chaleureusement applaudies.

M.-L. P.

### Un nouveau confrère féminin.

En l'honneur du centenaire de Rochdale, l'Union suisse des coopératives de consommation a décidé d'éditer, sous le titre *Nous venons*, à partir de cet automne, une revue coopérative destinée à la jeunesse et en particulier à la jeunesse féminine. Il s'agit de répandre la pensée coopérative dans la jeunesse afin de former pour plus tard des coopérateurs actifs et convaincus.

La revue sera illustrée et bénéficiera de la collaboration d'un grand nombre d'écrivains et d'artistes connus. Il s'agira en particulier de faire de nos jeunes filles de futures mères de famille, ménagères, éducatrices et citoyennes. La rédactrice est M<sup>me</sup> Ariane Schmitt-Oltramar.

### Une femme qui tire bien.

On a souvent cité la présence, au stand, de solides Lucernoises habiles à tirer au fusil ou à la carabine; on en a vu figurer dans des cortèges de tir fédéral ou des cortèges historiques. Le goût du tir s'est propagé en Suisse romande, grâce aux événements actuels, et plusieurs localités possèdent des sections de tir au petit calibre. Tout récemment, au tir de la section allemande de tir au petit calibre de Bienne, une jeune fille, M<sup>lle</sup> Suzette Gyger, âgée de 18 ans, obtint la couronne fédérale avec 86 points sur cent. Pendant plusieurs semaines, cette tireuse fit des exercices de pointage chez elle, elle écouta attentivement les conseils de son moniteur et un seul exercice au stand lui permit d'obtenir ce résultat. Ce qui dénote non seulement une bonne vue, mais aussi une belle maîtrise de soi, du sang-froid, du calme, un contrôle strict de ses mouvements et de ses réflexes.

S. F.

## Pour préparer l'après-guerre...

(Suite de la 1<sup>re</sup> page.)

Toutes nos organisations de secours, heureusement n'ont pas attendu la création du Comité Wetter pour se mettre à l'œuvre. C'est la Croix-Rouge suisse, qui a déjà fait parvenir à ceux qui en avaient un urgent besoin 167 tonnes de vivres, et qui a fait entrer en Suisse 12.000 enfants; c'est l'Entr'aide ouvrière suisse, qui se consacre spécialement aux ouvriers des grandes usines lyonnaises décimées par les bombardements; c'est la mission médicale suisse qui vient de partir avec des infirmières pour la Yougoslavie; ce sont les Cours de formation de personnel auxiliaire et de moniteurs pour hommes d'enfants, comme celui dont il est question plus loin; c'est l'initiative de la Croix-Rouge suisse encore contre les épidémies; c'est aussi le projet, né à Zurich et beaucoup discuté, de la création d'un *Kindertorf*, un village d'enfants qui recevrait, non pas seulement pour trois mois comme maintenant, mais pour plusieurs années, 2.000 enfants étrangers.

Si nos organisations suisses sont à l'œuvre, les institutions internationales font aussi leur part: l'UNRRA d'abord, cette action de secours et de reconstruction qui groupe 44 pays; le Comité International de la Croix-Rouge, cela va de soi, dont on ne sait peut-être pas l'œuvre récente du fichier des réfugiés, destiné à faire connaître les désirs et les projets de ceux auxquels la fin de la guerre permettra de reprendre une vie normale; puis le Service des Quakers, l'*Unitarian Service*, les Unions chrétiennes internationales de jeunes gens et de jeunes filles, l'*Œuvre* (Œuvre pour les enfants juifs), le Service international d'aide aux émigrés, etc.; toutes celles de ces organisations qui sont installées à Genève ayant décidé de coordonner leurs efforts pour les rendre plus efficaces. Enfin, les réfugiés eux-mêmes prendront naturellement leur part de l'œuvre de reconstruction de l'Europe, à mesure que se libérera leur pays, comme cela est déjà le cas pour les ressortissants français; mais il faut bien se rendre compte que, même après leur départ, après celui des Belges, des Hollandais, des Italiens, il restera encore certainement en Suisse 17.000 réfugiés, dont les deux tiers sont des apatrides et dont le sort constitue un gros problème — moins gros toutefois que celui qui nous paraît insoluble et déchirant du regroupement familial. Comment ces familles dispersées, comment ces parents ayant perdu la trace de leurs enfants, ces enfants ignorant ce que sont devenus leurs parents, ces maris depuis plus de cinq ans sans nouvelles de leur femme, ces femmes qui se croient

33 professeurs  
en théologie  
surcouve  
programmes  
individuels  
gain de temps.

**MATURITÉS**  
BACC. POLY.  
LANGUES MODERNES  
COMMERCE  
ADMINISTRATION

**École LEMANIA**  
LAUSANNE

mée britannique, la vie est la même pour les hommes et pour les femmes. Mêmes matelas sur des planches, même discipline, mêmes sergents rudes, même *drill*; ordres, parades, appels, cantines. Mais, plutôt que de raconter l'histoire en détail, je préfère citer une lettre écrite par une W.A.A.F. (Women Auxiliary Air Force) au moment de son enrôlement, et qui donne une idée très vraie de la vie militaire:

«Au fond, ce n'est pas aussi affreux que je le croyais, et il y a deux bonnes choses dans les W.A.A.F.: d'abord nous, ensuite la R.A.F. Notre vie est faite de détails incroyables: dortoirs garnis d'armoires de fer, matelas en trois parties, durs comme du bois (surnommés les «biscuits»); pour oreillers, des sacs bourrés de paille; des gobelets de fer: on reconnaît à peine ce que l'on boit tant cela change le goût, mais la soif et la fatigue font que l'on boirait volontiers dans une savate. Dans certains camps, la nourriture est abominable, alors on n'attend pas de manger; dans d'autres, elle est si bonne qu'on n'y pense même plus.

«Vous ne pouvez vous rendre compte de ce que c'est merveilleux d'entrer dans une maison privée! Pour le travail: salopettes; nous devons froter jusqu'aux dessous de nos lits!

«Le monde est divisé en deux: ceux qui nous traitent mieux parce que nous sommes des W.A.A.F., et ceux qui, pour la même raison, nous traitent plus mal, ces derniers sont les plus nombreux. Du reste, les conditions varient beaucoup selon l'endroit où l'on est, et dépendent surtout de nos sous-officiers et officiers.

«Pas moyen de se changer et de mettre une robe du soir pour nos bals!»

Un des points particulièrement intéressants de *Aux Armes! Citoyennes* est qu'alors que les sept héroïnes sont des actrices de profession,

Une autre A. T. S. typiquement anglaise, héroïne du film: «Aux armes! Citoyennes!»



Cliché Mouvement Féministe.

tous les autres acteurs sont des amateurs faisant partie de l'armée. Ainsi, les nouvelles arrivées sont instruites par des sergents, qui ne sont pas des «dames en uniformes», mais des femmes de la classe sociale qui donne à l'armée masculine ses sergents et ses caporaux. L'égalité

sociale nous est montrée dans ce film, non pas parce qu'on désire nous la faire toucher du doigt, mais parce qu'elle existe et que, pour la cacher, il eût fallu faire un film selon l'école chère à Hollywood. Dieu merci, cela nous a été épargné! J'ai passé ma soirée en me demandant quand